

Une enquête mondiale révèle les graves répercussions des coupes dans l'aide internationale sur les personnes en situation de handicap

Genève, le 17 août 2026. Une enquête menée par Handicap International (HI) dans plus de 35 pays révèle les conséquences dévastatrices des coupes dans l'aide internationale sur les personnes en situation de handicap : exclusion croissante, accès restreint aux services essentiels et menaces pesant sur leur survie. Le rapport qualifie cette situation de « contraction de l'aide la plus brutale de l'histoire moderne ».



Dans le camp de réfugiés de Kakuma, une entrepreneuse soutenue par le projet InBusiness de HI dans son atelier de couture. © I. Rugenge / HI

Note aux rédactions :

- [Télécharger le rapport complet](#)
- Daniel Suda-Lang est disponible pour des interviews en français et en allemand
- [Signer la pétition](#) de HI Suisse pour inclure les personnes en situation de handicap dans l'aide humanitaire suisse

/ Contact presse

Adèle IDOUX
a.idoux@hi.org
022 55 662 52
handicap-international.ch



Impact des coupes dans l'aide sur les personnes en situation de handicap

Le rapport identifie 2025 comme l'année de la plus forte réduction annuelle de l'aide publique au développement jamais enregistrée, l'aide mondiale ayant chuté de 23,1 %. Pour la première fois, les cinq plus grands donateurs mondiaux ont tous réduit leurs budgets d'aide au cours de la même année.

Le rapport met en garde contre le risque que les coupes actuelles dans l'aide ne relèguent encore davantage l'inclusion des personnes en situation de handicap aux marges de la coopération internationale.

Daniel Suda-Lang, directeur de HI Suisse, déclare :

« Chaque réduction budgétaire a des conséquences humaines : elle peut priver certaines personnes de l'accès à la réadaptation, à l'éducation, aux soins de santé ou aux services d'accompagnement indispensables à leur autonomie. [...] La communauté internationale doit réagir et inverser cette dynamique avant que ses effets ne deviennent irréversibles. »

Les organisations de personnes en situation de handicap font face à une crise de financement sans précédent

L'enquête a révélé que 79 % des organisations de personnes en situation de handicap ont subi des réductions de financement sévères ou très sévères au cours des 18 derniers mois, touchant des organisations dans toutes les régions et à tous les niveaux organisationnels.

Les conséquences ont été immédiates

- 72 % des organisations ont annulé ou suspendu au moins un programme ou une activité.
- 43 % font état d'une capacité faible ou très faible à poursuivre leur mission.
- 14 % déclarent risquer la fermeture définitive si les tendances actuelles se poursuivent.
- Les États-Unis ont fortement réduit leur engagement en matière d'aide internationale en démantelant l'USAID et en mettant fin ou en suspendant des milliers de programmes. Il en résulte un double revers : le soutien financier et les engagements institutionnels en faveur de l'inclusion se sont affaiblis simultanément.

/ Contact presse

Adèle IDOUX
a.idoux@hi.org
022 55 662 52
handicap-international.ch



En Suisse, le désengagement de la coopération internationale aggrave encore cette crise. Le Conseil fédéral prévoit de réduire drastiquement les moyens consacrés à la coopération au développement bilatérale et multilatérale, au profit notamment de l'aide humanitaire et d'intérêts nationaux. Cette réorientation fragilise les financements à long terme indispensables aux organisations de personnes en situation de handicap et aux programmes visant leur inclusion.

Les femmes, les enfants, les réfugiés et les populations des zones rurales comptent parmi les plus durement touchés

Le rapport constate que les coupes dans l'aide affectent de manière disproportionnée les personnes en situation de handicap qui sont déjà confrontées à de multiples formes d'exclusion.

Parmi les organisations interrogées :

- 85 % ont identifié les enfants en situation de handicap comme étant particulièrement touchés.
- 84 % ont identifié les femmes et les filles en situation de handicap comme étant particulièrement touchées.
- 83 % ont identifié les personnes âgées en situation de handicap comme étant particulièrement touchées.

Les femmes et les filles en situation de handicap font face à un accès réduit aux services d'accompagnement spécialisés et à une exposition accrue à la violence sexiste. Les enfants et les jeunes subissent des perturbations dans les services de réadaptation, de nutrition et d'éducation, avec des risques de décrochage scolaire, de malnutrition et de retards de développement irréversibles.

Face à ce constat, HI Suisse appelle le Conseil fédéral à agir. Une pétition demande à la Suisse d'inclure les personnes en situation de handicap dans son aide humanitaire. Cet hiver 2026, HI déposera une motion en ce sens auprès du Conseil fédéral. Chaque signature renforce les chances de faire adopter cette motion. La pétition est à signer sur : www.handicap-international.ch/signezlapetition

A propos de Handicap International

[Handicap International \(HI\)](http://www.handicap-international.ch) est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis près de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. En janvier 2018, le réseau mondial Handicap International devient Humanité & Inclusion. Il comprend des associations

nationales qui s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (France, Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) et « Humanité & Inclusion » au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

A Genève, [Broken Chair](#) symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de HI et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.